

DEPARTEMENT  
de Maine-et-Loire  
ARRONDISSEMENT  
d'ANGERS

COMMUNE de  
MORANNES SUR  
SARTHE -  
DAUMERAY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du LUNDI 30 JUIN 2025**

Le 30 juin 2025 à 19h00, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARDOEN, Maire.

Convocation du 24 juin 2025 – Nombre de membres 29 – Présents 23

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

LECOURT Sylvie, Maire déléguée de CHEMIRÉ SUR SARTHE et adjointe,  
DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,  
ATANI Béatrice, LEDERNET Christian, RENAULT Alexandra, CHERBONNIER Noël, CHERRÉ Christelle (quitte la réunion à 20h10), GUÉRY Louis, LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine, BONNAVENTURE Mickaël, adjoints,  
CLÉMOT Dany, DELUK – de BUYSSCHER Véronique, DIARD Françoise, DUPUIS Virginie, ETOURNEAU Patrice, FRESNEAU Éric, FREULON Véronique, GUITTON Sébastien, HUMEAU Emmanuelle, LANGLAIS Hélène, LETHIELLEUX Joëlle, MOGUET Françoise, conseillers municipaux.

Absents ayant donné procuration : SIMON Emmanuel (pouvoir à HUMEAU Emmanuelle), THIBAULT Jean-Paul (pouvoir à LETHIELLEUX Joëlle)

Absents excusés : de MIEULLE Roger, de RICHEMONT Xavier

Absent : ALLARD Mickaël, MARTIN Denis

Secrétaire de Séance : MOGUET Françoise.

**DCM N° 2025 – 046 : PROJETS DE CREATION DE MAISONS D'ASSISTANTES  
MATERNELLES (MAM).**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Louis GUÉRY adjoint au Maire.

Monsieur GUÉRY fait savoir que la commune a été sollicitée pour la réalisation d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) à CHEMIRE SUR SARTHE. Il précise que de telles structures sont actuellement fortement recherchées par les jeunes parents. Il s'agit là d'un beau projet qui pourrait attirer de nouveaux habitants. La « Maison blanche », bâtiment appartenant à la commune est actuellement inutilisée. Ce bâtiment pourrait être rénové, transformé et agrandi afin de devenir une MAM. Il présente un plan du projet.

Monsieur le Maire donne maintenant la parole à Monsieur Jean-Luc DAVY, adjoint au Maire et Maire délégué de DAUMERAY.

Monsieur DAVY fait savoir que la commune a aussi été sollicitée pour la réalisation d'un projet de MAM. Il précise que sur DAUMERAY, le bâtiment « Cyberbase » est actuellement sous occupé et pourrait, après quelques transformations, être aménagé en MAM.

Une visite de la Maison Blanche et de la « Cyberbase » a d'ailleurs été réalisée par les services de la CAF, la PMI et la CCALS. Des aides financières importantes à la réalisation des travaux pourraient, sous certaines conditions, être versées par la CAF à la commune.

Ces MAM permettraient d'apporter une réponse aux besoins d'accueil de la petite enfance sur la commune.

Monsieur le Maire souhaite que le Conseil Municipal donne un avis sur la réalisation de ces projets et précise qu'en cas d'avis favorable, une mission devra être confiée à un maître d'œuvre afin que celui-ci puisse assurer la conception, l'estimation et le suivi des travaux nécessaires à leur réalisation.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité donne un avis favorable à la réalisation de ces deux projets et confie à Monsieur le Maire la mission de rechercher et sélectionner un Maître d'œuvre pour la réalisation de ces MAM.**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Et ont signé au registre les membres présents  
Pour extrait conforme  
Le Maire,

Jean-Marie CARDOEN.



Accusé de réception en préfecture  
049-200064566-20250630-DCM2025-046-DE  
Date de télétransmission : 08/08/2025  
Date de réception préfecture : 08/08/2025